

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 5 avril 2018

PROPRETÉ & TRI DES DÉCHETS

VISITE DU CENTRE DE TRI DU JAS DE RHODES POUR SENSIBILISER LES COLLÉGIENS AU TRI ET A LA PROPRETÉ

Suite à une exposition de dessins organisée en novembre 2017, sur le thème de la propreté et du tri, où les élèves du Collège des Bartavelles, avaient en effet « planché » sur cette thématique à l'initiative du CIQ de St Loup et M. Doussin, leur professeur d'arts plastiques, une visite du centre de tri du Jas de Rhodes est organisée en présence des élus.

Cette année encore, le professeur réalisera un travail pédagogique avec ses élèves de 5^{ème}, à l'issue de cette visite, et une nouvelle exposition sera présentée en fin d'année scolaire.

Un représentant du CIQ st Loup sera également présent pour effectuer un reportage sur le tri, et sensibiliser les habitants du quartier sur l'importance du tri et de la réduction des déchets.

Monique CORDIER

Vice-présidente de la Métropole déléguée à la propreté et à la gestion des déchets
Vice-présidente du Territoire de Marseille Provence
Adjointe au Maire de Marseille

Roland MOUREN

Membre du bureau de la Métropole délégué à la Propreté et aux Déchets
Conseiller du Territoire de Marseille Provence
Maire de Châteauneuf-les-Martigues

Michèle EMERY

Conseillère de la Métropole
Conseillère du Territoire de Marseille Provence
Conseillère d'arrondissement de Marseille

Visiteront le centre de tri du Jas de Rhodes avec les 23 élèves de 5^{ème}
du Collège des Bartavelles

Mardi 10 avril 2018 de 10h à 12h

2 449 avenue du Capitaine Corvette Paul Brutus
13170 Les Pennes Mirabeau

Quelques informations sur le centre de tri du Jas de Rhôdes :

En 2016, le centre tri du Jas de Rhôdes a reçu et trié 18 959 tonnes de déchets issues des collectes sélectives. 83% de ces déchets ont été valorisés, soit 15 654 tonnes.
Le verre et le papier collectés en PAV sont valorisés à 100%.

Le centre de tri du Jas de Rhôdes, qui dispose d'une capacité annuelle de traitement de 50 000 tonnes, reçoit :

- Les résultats des collectes en porte à porte et en points d'apport volontaire (verre, emballage, bi-flux, papiers)
- Une partie des collectes de papier en points d'apport volontaire (communes nord et une partie de Marseille).

Les verres et l'autre partie des papiers, collectés en points d'apport volontaire, sont regroupés sur les centres de transfert de La Penne sur Huveaune et des Arnavaux avant d'être directement envoyés en filière de valorisation chez le repreneur.

CONTACT PRESSE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Charlotte BONNEAUD
T : 04 91 99 73 72
charlotte.bonneaud@ampmetropole.fr

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Responsable du Service Presse : Stéphane GIREAU
T : 04 91 997 997
stephane.gireau@ampmetropole.fr